

DÉPARTEMENT

HERAULT

# EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Comité Syndical du Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc & Vignobles

**NOMBRES DE MEMBRES**

Afférents  
> h. Comité En exercice  
Syndical † Présents

37 37 20

Séance du 03 Janvier 2011

**Date de la convocation**

08-11-10

**Date d'affichage**

08-11-10

**Objet de la Délibération**

2011-01-01

Approbation du PV  
Comité Syndical 11 10 10

L'an deux mille onze

Et le trois janvier

à Dix sept heures , le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre presc  
la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis BOUTES

Présents : MM

**J.ARCAS** (Conseil Général), **JL BARTHES** (CdC Orb-Jaur), **P.BEZIAT** (CdC canalirou),  
**JN. BADENAS** (Conseil Général), **G.BARO** (CdC Orb-Taurou), **F.BOUTES** (Conseil  
Général), **J.CABROL** (CdC Pays Saint-Ponais), **N.ETIENNE** (Conseil Général), **M.GIL**  
(CdC Orb-Taurou), **C.GINESTE** (CdC Avène, Orb & Gravezon) **J. HUC** (CdC Coteaux &  
Chateaux), **RM.LOSMA** (Bédarieux), **K.MESQUIDA** (Conseil Général), **H.OBIOLS** (CdC  
canalirou), **J.PALAYSI** (CdC Saint-Chinian) **R.PAILLES** (Conseil Général), **JP.ROUANET**  
(CdC Pays Saint-Ponais), **G.ROUDIER** (CdC Orb-Taurou), **R.TROPEANO** (Conseil  
Général), **E.VILLANEUVA** (CdC Faugères).

**SOUS-PREFECTURE**  
REÇU LE

11 JAN. 2011

**SERVICE COURRIER**

Acte [030111] toire  
après [030111] réfecture  
le [030111]  
après [030111] réfecture

# Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles

## PROCES VERBAL DU COMITE SYNDICAL DU 11 OCTOBRE 2010

L'AN DEUX MILLE DIX et le ONZE OCTOBRE à DIX HUIT HEURES, les membres du Comité Syndical du Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc & Vignobles se sont réunis à la Salle des Fêtes à Cessenon/Orb, sous la présidence de Francis BOUTES.

**Présents :** F.BARSSE (Bédarieux), JL BARTHES (CdC Orb-Jaur), P.BEZIAT (CdC Lirou-Canal), F.BERTHOMIEU (CdC Lirou-Canal), F.BOUTES (Conseil Général), Y.CASSILI (CdC Monts Orb), N.ETIENNE (Conseil Général), C.FRANCES (CdC Saint-Chinian), F.GALBE (Commune Pujol/Orb), M.GIL (CdC Orb-Taurou), J. HUC (CdC Coteaux & Chateaux), RM.LOSMA (Bédarieux), F.MARTY (CdC Orb Jaur), H.OBIOLS (CdC Lirou et Canal du Midi), M.OLMOS (CdC Minervois), J.PALAYSI (CdC Saint-Chinian) JP.ROUANET (CdC Pays Saint-Ponais), G.ROUDIER (CdC Orb-Taurou), E.VILLANEUVA (CdC Faugères).

**Excusés :** G. AFFRE (CdC Saint-Chinian), J.ARCAS (Conseil Général) représenté par Francine MARTY, JN. BADENAS (Conseil Général), G.BARO (CdC Orb-Taurou) représenté par Guy ROUDIER, J.CABROL (CdC Pays Saint-Ponais), D.BEDOS (CdC Coteaux & Chateaux), R.CHABBERT (CdC Le Minervois), MA. EDO (CdC Monts d'Orb), représentée par F. GALBE, JL FALIP (Conseil Général), Y.FRAÏSSE (CdC Minervois),) représenté par Francis BOUTES, C.GINESTE (CdC Avène, Orb & Gravezon), A.MARTINEZ (Conseil Général) représenté par Rose-Marie LOSMA, MH LAVASTRE (Bédarieux), G. MARCOUIRE (Conseil Général), K.MESQUIDA (Conseil Général) représenté par F. BOUTES, R.PAILLES (Conseil Général), Y.POUJOL (CdC Combes & Taussac), R.TROPEANO (Conseil Général).

**Assistaient également à la réunion :** G.MARRE (Trésorerie Saint-Pons), J.BASSEDE (Pays HLV), M.PIMENTA (Pays HLV), C.ROGER (Pays HLV), E.TRICOT (Pays HLV).

\* \* \*

Après l'accueil des participants par Christian Francès, Maire de Cessenon, Francis Boutes déclare la séance ouverte, le quorum étant atteint.

Sont rajoutés à l'ordre du jour :

- un rapport sur table, sans incidence financière, relatif au conventionnement entre le Pays et l'Agence de Développement Touristique de l'Hérault,
- un additif au rapport 2010-03-12, également sans incidence financière, portant sur l'adoption du plan de financement en réalisation d'une opération.

\* \* \*

SOUS-PREFECTURE  
REÇU LE

11 JAN. 2011

SERVICE COURRIER

### 1 - Examen des rapports présentés au Comité Syndical

- 2010-03-01** Le procès-verbal du Comité Syndical du 10 décembre 2009 est adopté à l'unanimité.
- 2010-03-02** **Compte Rendu des Décisions du Président :** le Comité Syndical prend acte des décisions du Président.
- 2010-09-03** **Décision Modificative 2010 n° 2 :** le Comité Syndical adopte, à l'unanimité, la DM2, qui porte sur des virements de crédits :
- en fonctionnement, concernant des intérêts moratoires à payer, pour un montant de 700 €,
  - en investissement, concernant des travaux liés à la réparation du système de chauffage du siège, pour 7.300 € et à des travaux divers d'aménagements liés au déménagement des antennes de Roujan et de Siran, qui se relocalise à Olonzac, pour 12.800 €.
- 2010-03-04** **Modification du tableau des effectifs :** le Comité Syndical adopte, à l'unanimité, la modification du tableau des effectifs, liée :
- à la mise en disponibilité d'un agent de cat.A, remplacé par un agent de cat.B en contrat à durée déterminée,
  - à l'avancement de grade d'un agent de cat.C.
- 2010-03-05** **Reconduction d'une ligne de trésorerie :** le Comité Syndical adopte, à l'unanimité, le principe de reconduction d'une ligne de trésorerie à hauteur de 600.000 €.
- Il est précisé que cette ligne de trésorerie est, à ce jour, sollicitée à hauteur de 450.000 €, des versements de subvention étant attendus incessamment pour un montant de l'ordre de 350.000 €.

2010-03-06

**Débat d'Orientations Budgétaires 2011** : les orientations budgétaires sont proposées à l'assemblée, équilibrées en recettes et dépenses à hauteur de 1.880.000 €, comme suit :

En dépenses :

- Charges de personnel, pour	1.025.000 €
- Services extérieurs (fonctionnement), pour	160.000 €
- Autres services extérieurs (sur opérations), pour	485.000 €
- Subventions aux tiers, pour	110.000 €

En recettes :

- Contributions statutaires Département + EPCI + communes hors interco., pour	755.000 €
- Cofinancement de la Région, au titre de l'ingénierie pour	50.000 €
- Cofinancement sur opérations nouvelles, pour	1.025.000 €
- Recettes diverses pour	50.000 €

Sont apportées les précisions suivantes :

- les orientations budgétaires 2011 sont établies uniquement sur les opérations nouvelles ;
- elles sont en réduction de 25 % par rapport aux données 2010, considérant, notamment, que l'OCM, en année 2, qui devait démarrer courant 2010, ne débutera que début 2011, les crédits correspondants (300.000 €) n'ayant pas été intégrés ;
- les contributions statutaires sont inchangées depuis la création du Syndicat Mixte, le seul accroissement étant lié à l'effet démographique.

Les orientations budgétaires sont adoptées à l'unanimité.

2010-03-07

**Contrat de Pays 2010** : le Comité syndical prend acte de la programmation 2010, concernant l'avenant signé par le Conseil Général de l'Hérault.

E.Villaneuva s'interroge sur l'intérêt de passer par le Pays pour soutenir les dossiers de demande de subvention auprès de la Région ; il est rappelé que, celle-ci ayant décidé de sortir du dispositif de la contractualisation en juin dernier, il n'y a plus de contrat avec la Région, donc plus de négociation globale ; le Pays ne peut plus jouer le rôle d'interlocuteur auprès des services de la Région. Chaque maître d'ouvrage doit donc se rapprocher de ces services pour l'avancement de son dossier.

Pour autant, l'adéquation entre projets et stratégie du Pays reste fondamentale, dans la mesure où ces projets relèvent d'une offre territoriale globale, qu'elle soit touristique, patrimoniale, économique...

2010-03-08

**Label Net Public** : le Comité Syndical adopte le principe d'une demande d'accréditation du Pays pour diffuser le Label Net Public. Il valide également la modification du plan de financement du projet de développement numérique cofinancé par le FEDER.

Un débat s'engage sur la question des LAMs, suite à l'intervention de Mme Olmos, qui informe l'assemblée de l'incertitude de la poursuite du LAM en Minervois en 2011, celui-ci assurant, par ailleurs, l'animation d'une antenne à Saint-Chinian, dans le cadre d'une convention avec la commune. La prise en charge de l'opération par la communauté de communes du Saint-Chinianais est évoquée ; cette dernière, n'ayant pas été à ce jour sollicitée, précise qu'un regroupement est évoqué avec la communauté de communes Canal-Lirou et qu'il convient que les actions intercommunales s'inscrivent dans ces logiques de futur regroupement.

La communauté de communes Orb & Taurou fait part de son intérêt de créer un LAM sur le territoire.

2010-03-09

**Pôles d'Excellence Rurale** : le Comité Syndical est informé des développements de la candidature en cours de rédaction, au titre de l'appel à projets «Pôles d'Excellence Rurale», clos le 19 octobre prochain.

Le projet proposé vise à développer une micro-filière sur les plantes à parfum et médicinales, à partir des travaux expérimentaux menés par le CADE (Jardin Méditerranéen) depuis une dizaine d'années avec des laboratoires de recherche et des industriels. Trois opérations sont prévues :

- un plan de mise en cultures, avec un objectif d'une quarantaine d'hectares en 2015,
- la construction d'un bâtiment bioclimatique de séchage et de semi-transformation,
- l'équipement technique dudit bâtiment.

Le coût total prévisionnel de l'opération, aux ajustements près, est de 672.000 €, sur lequel l'Etat serait sollicité à hauteur de 45%.

Par ailleurs, compte tenu de la dimension économique du projet, il sera constitué une Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC), qui regrouperait le CADE, des agriculteurs du territoire, les universités, des chefs d'entreprise du territoire, ainsi que les collectivités locales partenaires.

La communauté de communes Orb-Jaur confirme son intérêt pour le projet, étant pressentie pour porter en maîtrise d'ouvrage le bâtiment. Les deux autres opérations seraient portées par la SCIC.

Le Comité Syndical se prononce favorablement sur :

- les orientations générales du projet proposé,
- le principe du portage de l'opération par le Syndicat Mixte du Pays,
- le principe de sa participation à la SCIC, pour une contribution qui reste à déterminer.

SERVICE COURRIER  
11 JAN. 2011  
SOUS-PREFECTURE  
REÇU LE



**2010-03-10** **Circuits courts de commercialisation** : le Comité Syndical approuve à l'unanimité le principe de la nouvelle convention proposée au Mouvement Rural, afin de réaliser, avec le concours de l'INRA-Sup Agro, une enquête sur la demande de produits agricoles en circuits courts.

**2010-03-11** **Programme Leader** : le Comité Syndical :

- prend acte de la programmation Leader opérée par le GAL depuis le début du programme,
- se prononce favorablement sur le principe de la conduite par le Pays des opérations proposées pour la prochaine programmation,
- valide la modification de l'opération «Animation du GAL 2010», dorénavant terminée,
- agréé les termes du projet de convention de mise à disposition des visio-guides, validés par ailleurs, par la Trésorerie de Saint-Pons,
- désigne Monsieur Robert Tropéano comme Président du GAL Itinérance, en remplacement de Monsieur Kléber Mesquida.

**2010-03-12** **Convention avec l'ADT** : le Président rappelle :

- qu'une convention avec l'Agence de Développement Touristique de l'Hérault (ADT, ex-CDT) signée en 2006, n'a pas été renouvelée en 2009, après la démission de l'agent CDT mis à disposition du Pays ;
- que le Comité Syndical du Pays s'est prononcé favorablement en septembre 2009 sur un nouveau projet de convention, agréé par les deux parties, cette convention ayant été signée par lui-même et transmise à l'ADT, soit il y a plus d'un an, sans aucun retour depuis ;

Le Comité Syndical mandate donc le Président pour signer à nouveau ladite convention bipartite Pays-ADT, qui précise les conditions de mise à disposition de l'agent ADT auprès du Pays.

**2010-03-13** **Appel à projets Oenotourisme** : le Comité Syndical se prononce favorablement sur la candidature du Syndicat Mixte du Pays à l'appel à projets lancé par le Ministère de l'Agriculture et le Secrétariat d'Etat au Tourisme, qui vise à la labellisation nationale de destinations de tourisme viti-vinicole. Un rapport détaillé sera présenté lors du vote du BP 2011, le dépôt du dossier étant prévu en février.

C. Frances fait état d'un projet oenotouristique important porté par un privé, sur Assignan, soutenu par la commune et la communauté. Ce projet pourra bénéficier du soutien du Pays en ingénierie et s'inscrire naturellement dans l'appel à projet Oenotourisme. Les délais sont trop brefs pour qu'il puisse être soumis à l'appel à projets «Pôles d'Excellence Rurale».

**2010-03-14** **Action Culture 2011** : le Comité Syndical approuve le projet d'action culturelle 2011, qui porte sur une création sur le thème du Canal du Midi. Il approuve également le principe d'une demande de cofinancement auprès du Conseil Général d'Hérault, pour un montant de 56.500 €, crédits qui pourront être abondés par des contributions de l'Europe (Leader) et de la Région Languedoc-Roussillon.

**2010-03-15** **Adoption des tarifs de vente du CD de l'Orchestre du Pays** : le Comité Syndical adopte les tarifs de vente du double album «La Chanson de la Croisade», qui vont de 8,5 € TTC (pour les membres de l'Orchestre, les membres du Syndicat Mixte et du Conseil de Développement du Pays) à 10 € TTC pour le public.

Il se prononce favorablement sur le changement de nom de la régie de recettes et d'avances ; intitulée jusqu'à présent «Musiques au cœur du Vignobles», cette régie est renommée «Orchestre du Pays».

**2010-03-16** **Avenant à la convention de développement solidaire** : le Comité Syndical agréé les modifications proposées concernant les modalités de versement des subventions à l'Association de Développement Durable de Médenine (ADD), partenaire tunisien du projet de tourisme solidaire. Ces modifications ont pour objet de faciliter l'avancement des opérations, compte tenu de l'absence de fonds de roulement de l'ADD.

## 2 – Questions diverses

F. Boutes informe le Comité que, vu l'exemplarité de l'OPAH menée par le Pays, l'ANAH envisage de convier le Pays à présenter l'opération, lors de son assemblée générale, en décembre prochain. Il rappelle à ce sujet les résultats obtenus par l'OPAH qui dépassent les objectifs, pour la troisième année consécutive.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est clôturée à 19h45.

Le Président



Francis Boutes

\* \* \*

